

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale							
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :					
11/05/2017	11/05/2017	F01117P0094					
1. Intitulé du projet Construction d'un ensemble immobilier à usage de logements, commerces, activités (<10.000 m²), et de parkings ouvert au public (100 places).							
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des)	pétitionnaire(s)					
2.1 Personne physique							
Nom	Prénom						
2.2 Personne morale							
Dénomination ou raison sociale	SCCV COEUR DE VILLE 78						
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Gérault de SÈZE						
RCS / SIRET 823 062 567	00016 Forme juridique	SCCV					
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet N° de catégorie et sous catégorie Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) 41. a) Construction d'un parking en infrastructure ouvert au public de 100 places en remplacement d'un parking public aérien de 107 places.							
4. Caractéristiques générales du projet Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition							
construction, l'aménagement d'un ensen	occupé par un parc de stationnement à ciel c nble immobilier en R+2+C, R+4+C et R+4+A t répartis sur quatre cages, ainsi que trois co	, comprenant 105 logements en					

4.2 Objectifs du projet
Mettre en place une surface commerciale de moins de 1.000 m² de surface de vente offrant une plus-value au centre-
ville, tout en restituant un parking ouvert au public en sous-sol et proposer un projet résidentiel au gabarit en cohérence
avec son environnement à proximité immédiate d'une gare.
4.2 Déspher communication and la mariet
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux
Les travaux sont prévus pour une durée de 24 mois, en une phase. Le terrain étant libre de toute construction, il n'y a pas de
démolition prévue.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Le bâtiment, occupant la quasi totalité de la parcelle, sera divisé en deux parties : l'une publique, en rez-de-chaussée et
premier sous-sol composée de trois commerces dont une moyenne surface alimentaire, d'un local d'activité ainsi que
d'un parking ouvert au public de 100 places; l'autre privée, les étages supérieurs et le deuxième sous-sol étant réservés
à l'usage des résidents de la copropriété.
a vasago ass issuanto ao la coproprioto.

4.4 A quelle(s) procédure(s) admin La décision de l'autorité environne Permis de construire en cours d'instru	istrative(s) d'autorisation le projet a-t mentale devra être jointe au(x) dossi action.	-il été ou sera-t-il soumis ? er(s) d'autorisation(s).
4.5 Dimensions et caractéristiques du	projet et superficie globale de l'opéra	tion - préciser les unités de mesure utilisées
Superficie de la parcelle Surface de plancher totale du projet Surface de plancher habitation Surface de plancher commerce Surface de plancher activité Hauteur maximum du bâtiment Profondeur sous-sol	deurs caractéristiques	Valeur(s) 3031 m² 8410m² 6506m² 1576m² 328m² 21,5 m 6,60m
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. 2_°9_'31_"E
65, avenue Jean Jaurès 78500 SARTROUVILLE	Pour les catégories 5° a), 6° a), ket c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Point d'arrivée: Communes traversées:	
4.7 S'aait-il d'une modification/exten	projet et	ge existant? Oui Non X

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		×	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		\boxtimes	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	·

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	×		PPRN: - inondation PPR prescrit le 28/07/1998 - inondation PSS approuvé le 08/02/1991 - inondation R111_3 approuvé le 01/08/1990 - mouvement de terrain R111_3 approuvé le 05/08/1986 PPRT: non
Dans un site ou sur des sols pollués ?	_	X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		\boxtimes	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?			
D'un site classé ?	<u></u> .	×	

illez com	npléter le tableau suivo	int:		
Incide	nces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	_	X	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×	
Est-il en m Est-il e maté Si oui resso	Est-il excédentaire en matériaux ?		\boxtimes	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?			
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?			
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard			

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		\boxtimes	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×		Impact du trafic lié à l'implantation du nouveau commerce, et à l'accès en sous-sol du parking ouvert au public (cf. étude du Bureau d'Etudes SARECO jointe au CERFA).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		×	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?			
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	_	×	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
	Engendre-t-il des effluents ?		\boxtimes	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		\boxtimes	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		×	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi ? Non X Si oui, décriv			ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
	Non X 31 out, decire	/ez lesc	quelles	
				nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décri	vez les	quels :	

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi.

Le prjet, de par sa faible ampleur (< 10.000 m²) devrait êrte dispensé d'une étude d'impact d'autant que le seul critère d'éligibilité repose sur la réalisation d'un parking ouvert au public de plus de 50 places (100 précisément) lequel 1) vient en remplacement d'un parking de même capacité (solde négatif de 7 palces) et 2) a fait l'objet d'une étude d'impact sur la circulation routière (cf. étude SARECO) qui conclue à un impact faible : + 50 véhicules/heure aux heures de pointe sans saturation des voies existantes.

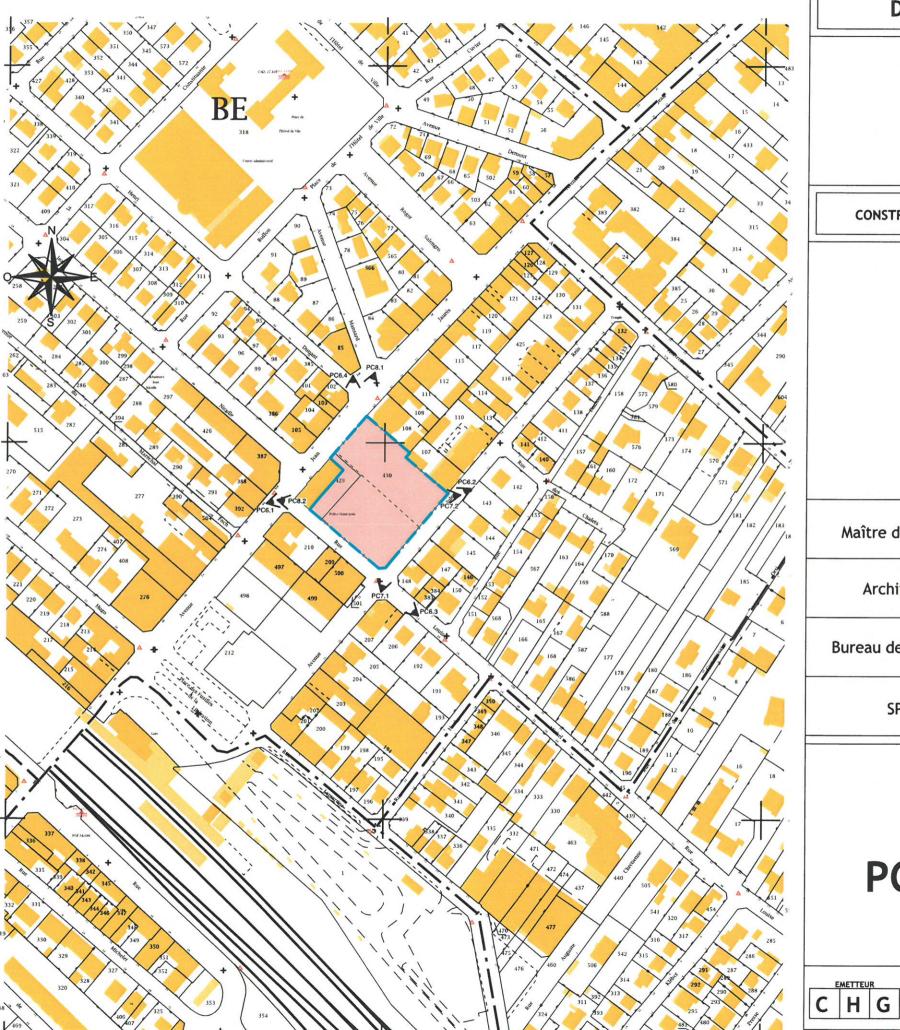
8. Annexes 8.1 Annexes obligatoires Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » -X non publié ; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir X d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le X paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 5 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent Objet - Etude du BET SARECO d'octobre 2014 9. Engagement et signature Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus Fait à Paris le, 11/05/2017

SCCV COEUR DE VILLE 78

217, rue du flaubourg Saint-Honoré
75008 PARIS
SCCV au capital de 1 000 €
R.C.S de Paris 823 062-567 00016
Tél.: 01 49 17 63 74 / Fax: 01 49 17 35 59

Signature



DEMANDE

PERMIS

DE

CONSTRUIRE

65 avenue Jean Jaurès Rue Louise Michel / Avenue Jules Rein 78 500 SARTROUVILLE

CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER À USAGE DE LOGEMENTS COMMERCES ET PARKING PUBLIC

Maître d'ouvrage	Bricqueville	247	COEUR DE lu Faubourg Saint P			VISA
Architecte	(6)		Petit Parc		01 43 65 61 61 01 43 65 38 00	VISA
Bureau de contrôle	GROUPE QUALICONSULT	Zone Euro	PE QUALIC oparc 127-131, che ETEIL Cedex			VISA
SPS						VISA
		MODIEI	CATIONS		INDICE	DATE
PC1	Ch. Ch		CATIONS	1-	INDICE	DATE
PCI	Chef de projet : T. Magnaudet	N° affaire : 1.1233.14	Echelle : 1:2000	Date : 14/10/2016	Fichier info. SARTROUVILLE J.	Jaurès TM 10.pln
	Titre du plan :	PLA	AN DE	SITUAT	ION	



PC 7.1



PC 7 2

DEMANDE P

C H G

PERMIS

DE

CONSTRUIRE

65 avenue Jean Jaurès Rue Louise Michel / Avenue Jules Rein 78 500 SARTROUVILLE

CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER À USAGE DE LOGEMENTS COMMERCES ET PARKING PUBLIC

Maître d'ouvrage	Bricqueville	247	COEUR DE \ lu Faubourg Saint He kRIS			VISA
Architecte	CO		CE GIRAT ARC Petit Parc ICENNES	tél:	01 43 65 61 61 01 43 65 38 00	VISA
Bureau de contrôle	GROUPE QUALICONSULT	Zone Eur	PE QUALICO oparc 127-131, cher ETEIL Cedex			VISA
SPS						VISA
		MODIF	CATIONS		INDICE	DATE
PC7	Chef de projet : T. Magnaudet	N° affaire : 1.1233.14	Echelle : 1:2,56, 1:2,46	Date : 14/10/2016	Fichier info.	aurès SB HP 05
	Titre du plan :	TOS EI	NVIRON	INEME	NT PRO	CHE



PC 8.1



PC 8.2

DEMANDE

C H G

P C

A R C

PERMIS

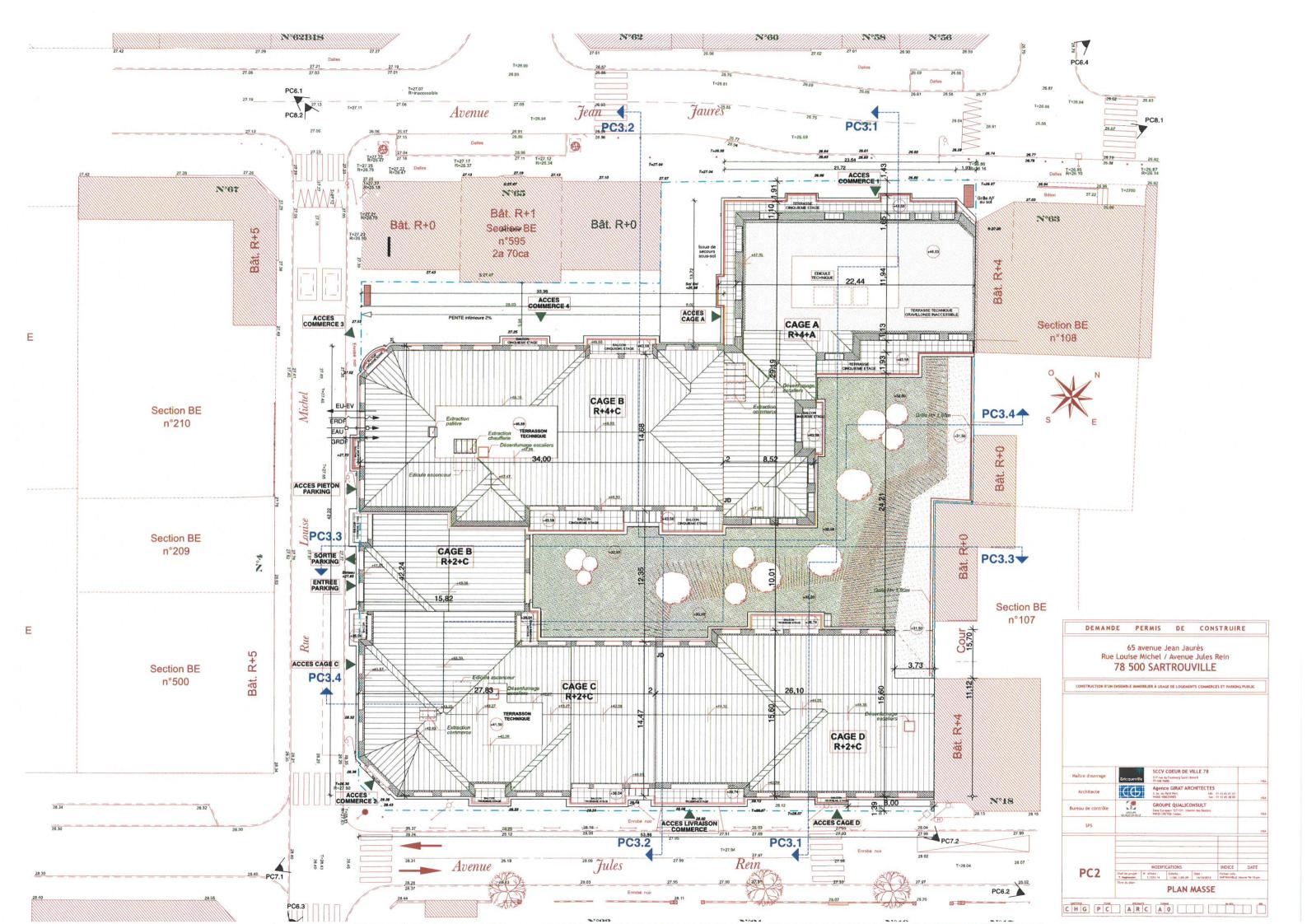
DE

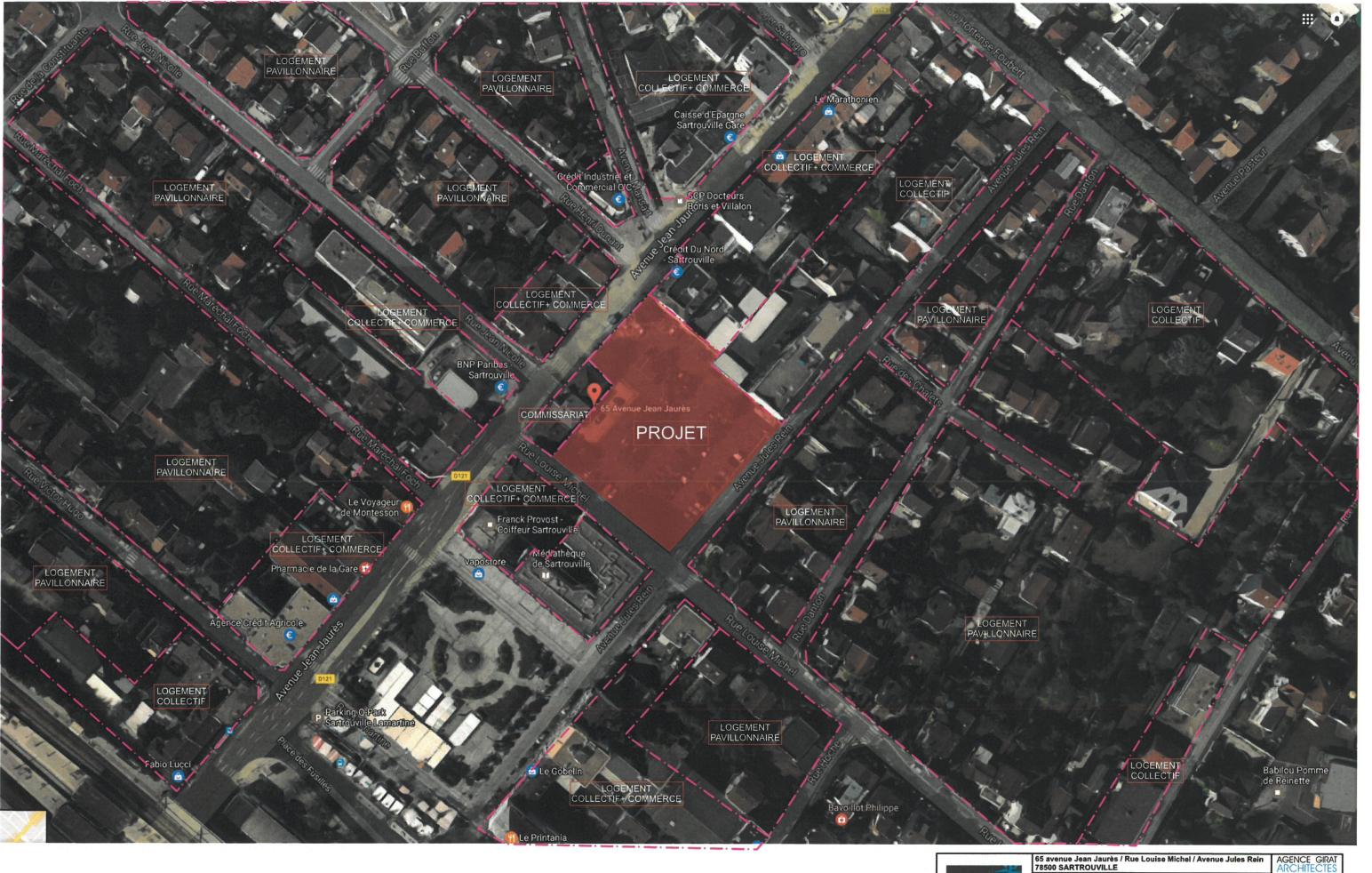
CONSTRUIRE

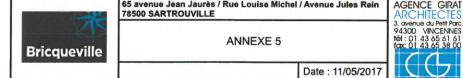
65 avenue Jean Jaurès Rue Louise Michel / Avenue Jules Rein 78 500 SARTROUVILLE

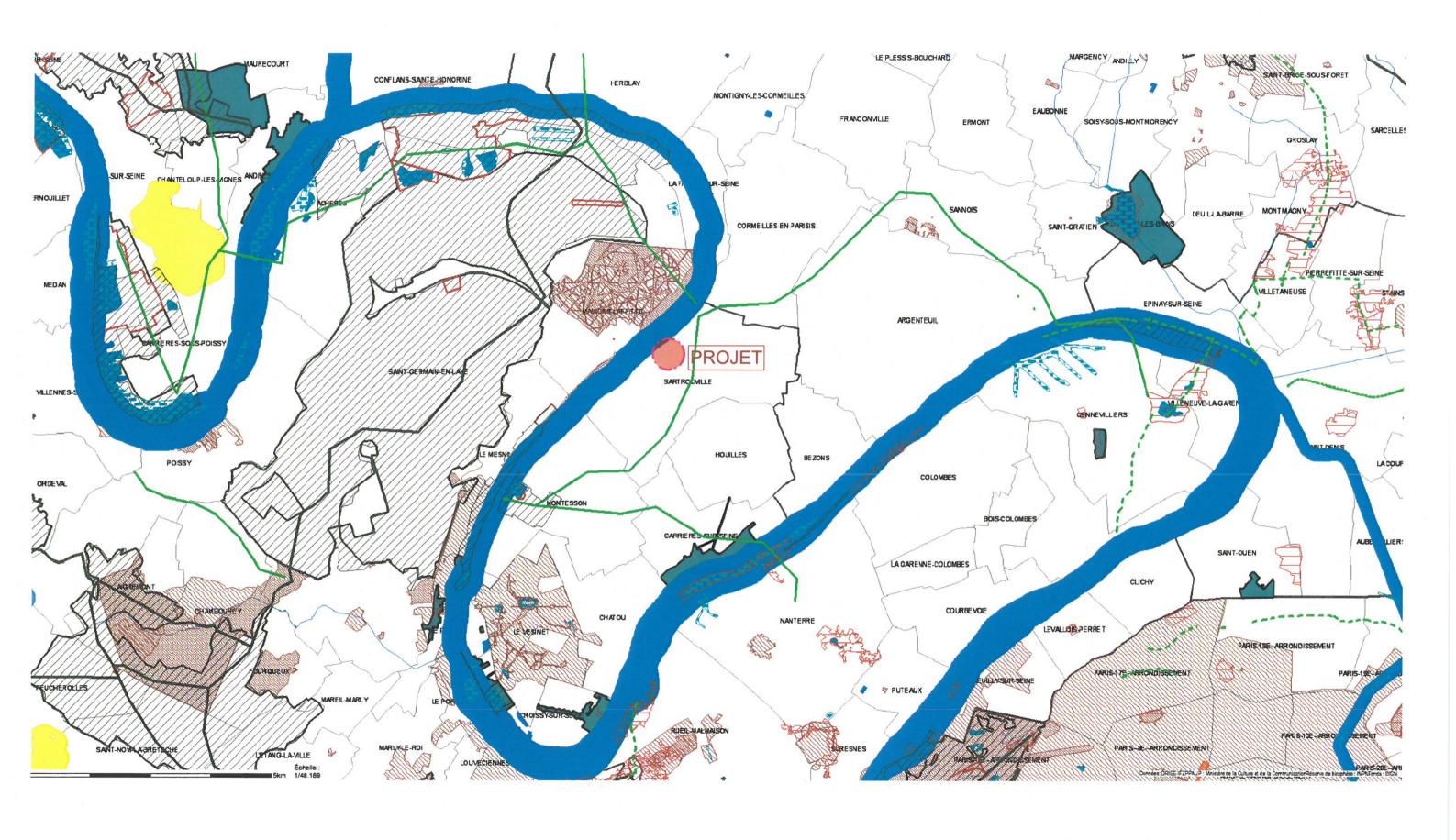
CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER À USAGE DE LOGEMENTS COMMERCES ET PARKING PUBLIC

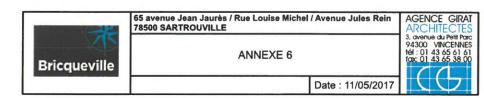
Maîtua diammana	· d	SCCV	COEUR DE V	/ILLE 78		
Maître d'ouvrage	Bricqueville	217 rue d 75 008 PA	u Faubourg Saint Ho RIS	onoré		VISA
Architecte	CO	Agenc 3, Av. du I 94300 VIN		tél:	01 43 65 61 61 01 43 65 38 00	VISA
Bureau de contrôle	GROUPE QUALICONSULT Zone Europarc 127-131, chemin des Bassins 94035 CRETEIL Cedex					VISA
SPS						VISA
PC8	MODIFICATIONS INDICE					DATE
	Chef de projet : T. Magnaudet	N° affaire : 1.1233.14	Echelle: 1:2,46, 1:2,76,	Date : 14/10/2016	Fichier info. SARTROUVILLE JJaurès SB HP 05	
	Titre du plan :		1:2,20			
	PHOTOS ENVIRONNEMENT LOINTAIN					

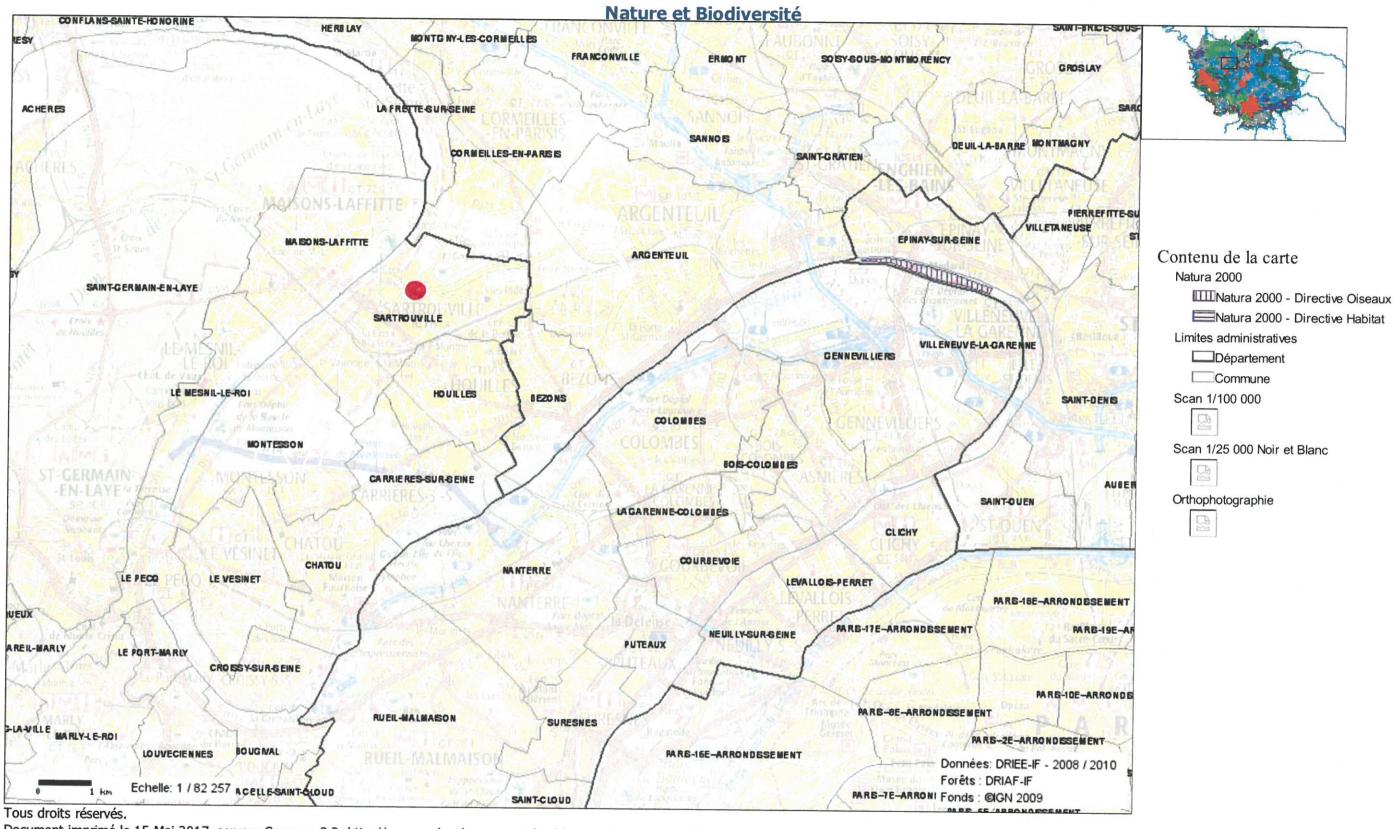












Document imprimé le 15 Mai 2017, serveur Carmen v2.2, http://carmen.developpement-durable.gouv.fr, Service: DRIEE Ile-de-France.